

**DELIBERATION N° 2023/10/05-43**

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 05 Octobre 2023, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Philippe Delaporte, Vice-président Recherche,

**Vu le Code de l'éducation**, notamment son article L.712-6-1-II,  
**Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université**,  
**Vu l'arrêté des résultats des élections à la direction du Laboratoire Chimie de l'Environnement du 21 septembre 2023**,

**DECIDE**

**Renouvellement de l'unité mixte de recherche**  
**Laboratoire de Chimie de l'Environnement (UMR 7376 - LCE)**

La Commission de la Recherche approuve le renouvellement de l'unité mixte de recherche et la nomination de sa direction :

- UMR 7376
- Intitulé : Laboratoire de Chimie de l'Environnement (LCE)
- Directeur : BOUDENNE Jean-Luc, *PR AMU*
- Tutelle (s) principale (s) : AMU
- Tutelle(s) secondaire(s) : CNRS

à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025

Fait à Marseille, le 5 octobre 2023



Eric BERTON  
Président d'Aix-Marseille Université